FICHE PRATIQUE « Constituer mon dossier »

Éléments à fournir pour soumettre un dossier de candidature dans le cadre de l'appel à projets du Fonds Amgen France

Vous êtes membre d'une équipe ou porteur d'un projet que vous souhaitez soumettre dans le cadre de **l'appel à projets du Fonds Amgen France pour la Science et l'Humain**. Voici quelques éléments pratiques pour vous aider à constituer et compléter votre dossier.

Cette fiche pratique est un document d'aide à la constitution du dossier. Nous vous invitons à consulter, sur notre site amgeninnovations.fr, le règlement de l'appel à projet ainsi que la Foire Aux Questions pour plus d'informations.

SOMMAIRE

I. Sur le site 2

A. Le compte candidat sécurisé 2

B. Le formulaire de dépôt de projet 2

II. Documents à joindre à la candidature 3

A. Présentation scientifique du projet 4

B. CV du porteur avec publications 5

C. Présentation du calendrier 6

D. Présentation du budget 7

E. La vidéo de présentation 9

III. Checklist finale – à consulter avant de soumettre mon dossier

I. Sur le site

A. Le compte candidat sécurisé

L'espace personnel sécurisé est un espace individualisé et sécurisé afin de garantir la confidentialité des informations qui s'y trouvent pour vous permettre de déposer votre candidature.

Les documents contenus sur cet espace restent confidentiels et ne seront pas utilisés sans l'accord préalable du porteur de projet.

Processus de création du compte candidat

Pour déposer votre dossier www.appel-a-projets-recherche.fr, il est obligatoire de créer un espace candidat au préalable. A la première ouverture, avec un onglet « je candidate ».

Lors de la première ouverture, cliquez sur l'onglet « Je candidate ». Un portail d'authentification va alors apparaitre. La création de votre compte candidat est préalable à votre identification.

Pour ce faire :

1. Cliquez sur la phrase **« Créer mon compte pour candidater »**, qui se situe en dessous du bouton « Connexion ».
2. Un formulaire apparaitra pour renseigner les champs suivants : «Email / Prénom / Nom». Une fois ces champs remplis et le règlement de l'appel à projet accepté, vous pouvez cliquer sur « S'inscrire ».
3. Un message automatique s'affichera alors **« Votre inscription a été validée. Vous allez recevoir un mail pour créer votre mot de passe. »** et un mail sera envoyé sur la boite mail reliée à l'adresse mail renseignée. Si vous ne recevez pas le mail dans les quelques minutes suivant cette étape, merci de vérifier dans vos spams ou de revérifier l'orthographe du mail communiqué et de renouveler cette étape.
4. Depuis le mail reçu sur votre boite mail, cliquez sur le lien pour créer votre mot de passe.
5. Revenez sur la plateforme www.appel-a-projets-recherche.fr et identifiez-vous avec les informations que vous avez choisies.
6. Félicitations, votre compte candidat est désormais créé. Vous pouvez déposer votre projet dès à présent.

B. Le formulaire de dépôt de projet

1. Une fois identifié, vous arriverez dans l'espace « déposer mon projet », où vous trouverez le rappel des dates de début et de clôture de l'appel à projets, l'adresse e-mail de contact, un résumé des conditions de l'appel à projets, un lien vers le règlement de l'appel à projet et un bouton **« Déposer mon projet ».** Lorsque vous cliquez dessus, il vous est demandé de remplir le formulaire d'appel à projets.

2. En bas du formulaire, vous trouverez deux boutons : **« Soumettre mon dossier »** et **«Sauvegarder mon dossier ».** En cliquant sur « Soumettre mon dossier », vous enverrez directement votre projet au jury. Si vous souhaitez remplir votre candidature en plusieurs étapes, vous pouvez cliquer sur « Sauvegarder mon dossier » après chaque modification. Votre

projet sera alors sauvegardé dans votre compte candidat et ne sera pas soumis directement au jury.

Pour revenir sur votre dossier sauvegardé, cliquez sur l'onglet « mes dossiers sauvegardés ». Si vous n'enregistrez pas, seule la version précédente restera dans votre espace « Mes dossiers sauvegardés ». Toute soumission finale effectuée via le bouton « Soumettre mon dossier » est définitive.

Le dossier de candidature se compose :

- du formulaire électronique à renseigner
- de plusieurs documents qui doivent être joints et déposés dans cet espace

Le formulaire se compose de 6 étapes :

- Le porteur du projet (ou membre de l'équipe)
- La sélection de la thématique du projet
- La présentation du projet
- La structure juridique porteuse du projet
- Les documents à joindre à la candidature
- La soumission de la candidature

Le candidat a la possibilité d'enregistrer en « brouillons » autant de dossiers qu'il le souhaite, en cliquant à chaque soumission sur le bouton « Sauvegarder mon dossier ». Il peut ensuite revenir sur chacun de ces dossiers « brouillons » dans la page « Mes dossiers sauvegardés » (directement accessibles dans le menu général du site) pour effectuer une ou plusieurs modifications. Une fois la ou les modifications effectuées, le candidat peut alors cliquer sur « Soumettre mon dossier » qui sera alors envoyé au jury pour notation.

Les fichiers joints ne seront sauvegardés que dans la soumission finale de votre dossier.

Prix Spécial Cap Transformation

Les lauréats des éditions précédentes du Fonds Amgen France peuvent déposer une nouvelle candidature uniquement pour la poursuite du projet précédemment soutenu, dans le cadre d'une seconde phase visant à en assurer le développement ou la transformation, conformément au règlement de l'appel à projets.

Conditions spécifiques applicables aux anciens lauréats

Pour être recevable, la nouvelle candidature doit respecter les conditions suivantes :

- le projet initial doit être arrivé à son terme ;
- le porteur ne doit plus bénéficier d'un financement du Fonds à la date de clôture de l'appel ;
- la nouvelle phase doit constituer une évolution significative du projet, et non une simple prolongation.

II. Documents à joindre à la candidature

Quatre de ces pièces sont obligatoires :

- **Présentation scientifique du projet**
- **CV du porteur avec publications**
- **Présentation du calendrier**
- **Présentation du budget**

Deux documents sont facultatifs

- CV des autres membres de l'équipe, si pertinent
- Vidéo de présentation, de 2 minutes maximum

Ces deux derniers documents seront appréciés par le Comité Scientifique mais ne constituent pas un prérequis à l'éligibilité du projet.

Par souci de simplicité, chaque document à joindre ne fait pas l'objet d'un modèle type à compléter, mais pourra suivre votre propre modèle. Nous avons néanmoins proposé ci-dessous un plan type pour chacun des documents intégrant les principales informations requises dans le cadre de cet appel à projet.

Vous devrez joindre ces documents au formulaire à l'endroit indiqué :

- en format PDF pour les documents Word, Excel et PowerPoint,
- en format .avi, .mov, .mp4, .mpg. , .mkv pour la vidéo.

A. Présentation scientifique du projet

Par souci de simplicité, chaque document à joindre ne fait pas l'objet d'un modèle type à compléter, mais pourra suivre votre propre modèle. Nous avons néanmoins proposé ci-dessous un plan type pour chacun des documents intégrant les principales informations requises dans le cadre de cet appel à projet.

La présentation scientifique du projet constitue le principal support pour le Comité en charge de l'évaluation.

Le contenu scientifique peut être rédigé en anglais ou en français.

Ce document sera fourni en format PDF. Il peut avoir la **forme** suivante :

- Document : Word, de 10 pages maximum (y compris illustrations et annexes)
- Format : A4
- Police : Helvetica, Arial, Times
- Taille de police : 11
- Espacement interligne : simple
- Les pages doivent être numérotées et datées en pied de page

- **Un document décrivant le projet scientifique** de 10 pages maximum incluant la bibliographie. Ce document sera construit sous le format suivant :
  - **Résumé du projet (5000 signes maximum)**
    - Résumé du projet : finalité et enjeux scientifiques (max. 20 lignes)

- Genèse du projet (max. 3 lignes)
- Principales difficultés considérées (max. 3 lignes)
- Retombées attendues (max. 3 lignes)
- Mots clés (max. 5)

- **Projet scientifique** (4 à 7 pages)
  - Rationnel scientifique ;
  - Description des objectifs et des hypothèses de recherche faisant apparaitre clairement le caractère novateur du projet ;
  - Méthodologie utilisée et pertinence pour atteindre les objectifs fixés ;
  - Description des domaines scientifiques et potentiellement des domaines sociétaux dans lesquels les résultats du projet auront un impact, à plus ou moins long terme (notamment l'impact du projet scientifique à terme sur le vécu du patient, la pratique médicale et/ou l'organisation du système de santé).

Cas particulier Prix Spécial Cap Transformation, le porteur de projet devra fournir :

- Le contexte et les objectifs initiaux ;
- Les résultats obtenus permettant d'apprécier le degré d'avancement du projet ;
- Les réalisations concrètes ou les débouchés du projet, le cas échéant (rapport final, publications éventuelles, suites opérationnelles) ;
- L'évaluation des résultats au regard des engagements initiaux ;
- Les perspectives envisagées, notamment en termes de poursuite, de valorisation ou d'exploitation des résultats.

Ce document peut également contenir **2 à 4 pages d'annexes et/ou d'illustrations** pour éclairer le Comité scientifique (sans toutefois dépasser un total de 10 pages).

Ce document est à fournir en format PDF.

En cas de question relative au dépôt de projet ou au Fonds Amgen France pour la Science et l'Humain, consultez la FAQ.

Si vous n'y avez pas trouvé de réponse, contactez-nous.

B. CV du porteur avec publications

Par souci de simplicité, chaque document à joindre ne fait pas l'objet d'un modèle type à compléter, mais pourra suivre votre propre modèle. Nous avons néanmoins proposé ci-dessous un plan type pour chacun des documents intégrant les principales informations requises dans le cadre de cet appel à projet. Toutefois, le respect des informations listées ci-dessous est indispensable pour l'éligibilité du dossier.

Le CV du porteur de projet est le 2e document attendu pour l'évaluation du projet. **Ses informations principales** sont les suivantes :

- NOM et Prénom
- TITRES UNIVERSITAIRES (et/ou HOSPITALIERS)
- ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES (dont activité HOSPITALIÈRE)
- ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT
- ACTIVITÉS DE RECHERCHE
- AUTRES ACTIVITÉS (en rapport avec le projet soumis)

Le CV doit contenir **la liste des principales publications** du porteur de projet.

Vous pouvez, de manière optionnelle, ajouter les CV des membres de l'équipe souhaitant y participer et ayant reçu la notice d'information relative aux données personnelles, avec publications.

Ce document est à fournir en format PDF.

En cas de question relative au dépôt de projet ou au Fonds Amgen France pour la Science et l'Humain, consultez la FAQ.

Si vous n'y avez pas trouvé de réponse, contactez-nous.

C. Présentation du calendrier

Par souci de simplicité, chaque document à joindre ne fait pas l'objet d'un modèle type à compléter, mais pourra suivre votre propre modèle. Nous avons néanmoins proposé ci-dessous un plan type pour chacun des documents intégrant les principales informations requises dans le cadre de cet appel à projet. Toutefois, le respect des informations listées ci-dessous est indispensable pour l'éligibilité du dossier.

La présentation du calendrier est la 3e pièce jointe obligatoire.

Voici un **modèle de calendrier** listant les informations clés nécessaires.

I. Calendrier du projet dans sa globalité

	Activités réalisées / à réaliser
Semestre 1	
Semestre 2	
Semestre 3	
Semestre 4	
…	

II. Calendrier détaillé du projet pour lequel un financement est demandé au Fonds Amgen France pour la Science et l'Humain

	Activités réalisées	Type de livrable obtenu
Année 1		
- Semestre 1		
- Semestre 2		
NB : le Fonds Amgen France ne pourra procéder au versement de la seconde tranche du projet que lorsque les livrables de l'année 1 seront considérés comme acquis.		
Année 2		
• Semestre 1		
• Semestre 2		
…		

RAPPEL : Même si un projet est envisagé pour une période de plus de 2 ans, son financement par le Fonds Amgen France pour la Science et l'Humain ne pourra excéder 2 ans (pour un projet d'une année, ne renseigner que l'année 1).

Ce document est à fournir en format PDF.

En cas de **question relative au dépôt de projet** ou au Fonds Amgen France pour la Science et l'Humain, consultez la FAQ.

Si vous n'y avez pas trouvé de réponse, contactez-nous.

D. Présentation du budget

Par souci de simplicité, chaque document à joindre ne fait pas l'objet d'un modèle type à compléter, mais pourra suivre votre propre modèle. Nous avons néanmoins proposé ci-dessous un plan type pour chacun des documents intégrant les principales informations requises dans le cadre de cet appel à projet. Toutefois, le respect des informations listées ci-dessous est indispensable pour l'éligibilité du dossier.

La présentation du budget est la 4e pièce jointe obligatoire.

Pour rappel, le montant du financement demandé au Fonds Amgen France pour la Science et l'Humain **ne peut excéder 75 000 €,** dans la limite fixée par le règlement de l'appel à projets.

A titre informatif, vous trouverez ci-dessous un modèle de budget listant les informations requises dans le cadre de cet appel à projet.

Le budget, exprimé TTC, précisera :

- Les autres financements ou contributions (préciser s'ils sont seulement envisagés ou déjà confirmés ainsi que l'identité des autres financeurs ou contributeurs) ;
- Le budget détaillera notamment le budget total du projet, le budget demandé au Fonds Amgen France pour la Science et l'Humain et la ventilation budgétaire prévisionnelle par grand type de poste et de dépenses ;
- Le budget de la structure juridique porteuse du projet et habilitée à recevoir les dons, délivrant les récépissés fiscaux, sur le modèle ci-dessous.

RAPPEL : Même si un projet est envisagé pour une période de plus de 2 ans, son financement par le Fonds Amgen France pour la Science et l'Humain ne pourra excéder 2 ans (pour un projet d'une année, ne renseigner que l'année 1).

MODÈLE DE BUDGET

I. <u>Budget de la structure juridique délivrant les récépissés fiscaux</u>

Informations budgétaires	Dernier exercice clos Année N-1	Année en cours Année N
Budget **(information obligatoire pour toute structure)**		
Résultat d'exploitation - excédent ou déficit – **(information obligatoire uniquement pour les structures de droit privé à objet commercial)**		

Un document indiquant que l'organisme porteur du projet remplit les conditions de l'article 238 bis du code général des impôts, éligible au dispositif de mécénat (perception de dons) et en mesure de délivrer des récépissés fiscaux.

II. Budget prévisionnel et global du projet

Dépenses (Distinguer celles déjà engagées de celles estimées)		Recettes (Préciser les montants déjà versés)	
Type de dépenses	Montant	**Type de recettes**	Montant
• Fonctionnement • Investissement		• Fonds propres • Subventions obtenues (préciser l'origine des fonds, leur montant et leur dénomination : subvention publique, partenariat privé, mécénat ou autre) • Subventions demandées et date estimée de réponse (préciser l'acteur sollicité et le montant demandé)	

Pour les projets déjà commencés, bien séparer les sommes engagées des sommes restant à engager.

	Dépenses (Distinguer celles déjà engagées de celles estimées)	
	Type de dépenses	Montant

Année 1
Préciser :
	• Fonctionnement
	  ○ Poste budgétaire 1 (préciser)
	  ○ Poste budgétaire 2
	  ○ …
	• Investissement
	  ○ …	

Année 2 (si applicable)
Préciser :
	• Fonctionnement
	  ○ …
	• Investissement
	  • …	

Ce document est à fournir en format PDF.

En cas de **question relative au dépôt de projet** ou au Fonds Amgen France pour la Science et l'Humain, consultez la FAQ.

Si vous n'y avez pas trouvé de réponse, contactez-nous.

E. La vidéo de présentation

La vidéo de présentation est un élément facultatif de l'évaluation du projet. Il ne s'agit pas d'une réalisation professionnelle. Le Comité scientifique appréciera de le visionner pour découvrir l'équipe candidate et le porteur du projet.

Il s'agit d'un clip de 2 minutes maximum, présentant de façon simple et conviviale l'équipe, le porteur et le projet de recherche.

La vidéo est à fournir en format .avi, .mov, .mp4, .mkv ou .mpg. Voici quelques conseils pour la bonne réalisation de ce clip :

- **Court et dynamique**
  - Pour respecter une durée totale de 2 minutes, les prises de paroles doivent être courtes, surtout si plusieurs personnes prennent la parole
  - Une voix off de commentaire est également possible
  - Prévoir que le ou les personnes interviewées mentionnent le nom du projet et celui du porteur de projet
  - Prévoir un carton titre au début de la vidéo

- **Le cadre**

CF l'image ci-dessous (sur un smartphone, penser à utiliser le mode vidéo en paysage)

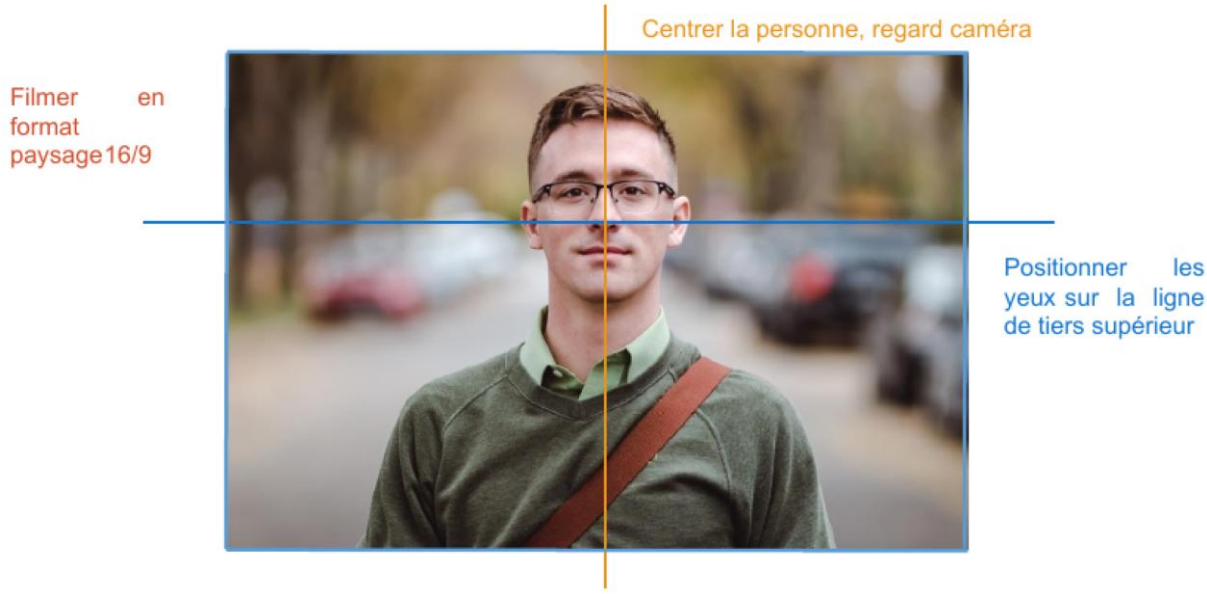

- **Le lieu de tournage est très important pour que l'image et le son soient de qualités :**
  - Choisir un lieu calme niveau sonore : loin des collègues de travail, d'une climatisation ou d'une route par exemple – si en extérieur, attention au vent
  - De préférence, approchez-vous d'une fenêtre pour que votre visage soit éclairé par la lumière du jour. Ne pas cadrer une fenêtre pour éviter un fond surexposé, un premier plan sous-exposé ou en contre-jour.
  - Pour le décor, préférer filmer devant une bibliothèque, des plantes, un espace ouvert

- Varier les arrière-plans si plusieurs témoins sont filmés sur le même lieu – ou privilégier un fond blanc

- **Pour le ou les témoins :**
  - Penser à votre tenue : pas de rayures, pas de couleurs trop agressives, de bijoux qui peuvent faire du bruit lors des mouvements (bracelets, etc.)
  - Soigner votre coiffure, mettre un peu de poudre pour éviter de briller (même les hommes, si nécessaire)
  - Regarder la caméra, penser à sourire et à articuler
    - Ne pas parler trop vite – le message doit être court et percutant, mais pas bousculé/accéléré
- **Pour la personne chargée du tournage (et/ou tenant la caméra / smartphone) :**
  - Prévoir un pied de caméra/appareil pour une bonne stabilité de l'image ou un appui
  - Si vous filmez avec un smartphone, penser à le tenir en mode paysage (voir ci-dessus)

Les fichiers joints ne seront sauvegardés que dans la soumission finale de votre dossier.

En cas de **question relative au dépôt de projet** ou au Fonds Amgen France pour la Science et l'Humain, consultez la FAQ.

Si vous n'y avez pas trouvé de réponse, contactez-nous.

III. Checklist finale – à consulter avant de soumettre mon dossier

🔒 Sur la plateforme de candidature

- ✓ J'ai créé mon compte candidat sur www.appel-a-projets-recherche.fr.
- ✓ J'ai bien renseigné toutes les étapes du formulaire en ligne.
- ✓ J'ai sauvegardé mon dossier à chaque étape si je ne l'ai pas encore soumis.

📄 Documents obligatoires joints (format PDF uniquement)

- ✓ Présentation scientifique du projet (max. 10 pages, avec résumé, méthodologie, retombées, etc.)
- ✓ CV du porteur de projet, incluant la liste des publications
- ✓ Calendrier du projet, avec livrables et échéances sur 1 ou 2 ans
- ✓ Présentation du budget de la structure signataire, budget global du projet et budget demandé (TTC, postes de dépenses, autres financements)

🎥 Éléments facultatifs mais recommandés

- ✓ CV des autres membres de l'équipe (si pertinent)
- ✓ Vidéo de présentation (max. 2 min, au format .mp4, .mov, .avi, .mkv ou .mpg)

📌 Vérifications finales

- ✓ Tous mes documents sont bien nommés de manière claire (ex. : « CV_Porteur_Nom.pdf »)
- ✓ Aucun document ne dépasse les limites de taille ou de format imposées
- ✓ J'ai respecté les consignes de mise en page (police, interligne, etc.)
- ✓ Si je fournis une vidéo, elle est claire, audible et respecte les recommandations techniques
- ✓ J'ai bien cliqué sur "Soumettre mon dossier" et non seulement "Sauvegarder"

🗓️ Deadline

- ✓ Je respecte la date limite de dépôt

Amgen Innovations – tous droits réservés I Fiche pratique « Constituer mon dossier » I Appel à projets I FRA-NP-26-80109 – Mai 2026
FONDS AMGEN FRANCE POUR LA SCIENCE ET L'HUMAIN – Fonds de dotation – SIRET 901 991 992 00024 – 25 quai du Président Paul Doumer, 92400 Courbevoie